

## Un « village africain » au Comptoir suisse de Lausanne en 1925 Les aléas d'un « zoo humain » dans un pays sans colonie

« -Mama, mama, viens voir ces nègres.  
-Allons, allons viens, que vas-tu faire là-bas.  
-Viens voir ces nègres, je te dis.  
-Eh ! bien quoi ?  
-Ils sont tout noirs. »<sup>1</sup>

### Une visite du Comptoir suisse de Lausanne de 1925

Du 27 juin au 26 juillet 1925, le Comptoir suisse de Lausanne a accueilli en son sein un « village africain »<sup>2</sup>. Essayons de nous imaginer comment se présentait l'événement qui nous intéresse ici<sup>3</sup>. Les « Foulas » qui allaient habiter le village pour toute la durée de la manifestation étaient entre 65 et 100 personnes selon les sources.<sup>4</sup> Citons un journaliste qui relate leur changement de train à Vallorbe et leur arrivée au Palais de Beaulieu :

« Un nombreux public d'employés et de badauds assistait à leur arrivée et admirait ces superbes représentant de la race noire. À un spectateur qui contemplait nos « beaux nègres », le chef de la tribu, un superbe et imposant personnage, lui dit en un français impeccable : « Pardon, Monsieur, nous sommes des citoyens français ». [...] Les Sénégalais en question sont arrivés vers les 18 heures. Deux voitures des T.L. [Transports lausannois] les transportèrent à Beaulieu, à la grande joie des passants, qui les contemplaient avec une vive curiosité. »<sup>5</sup>

La troupe mise en place (ou devrions-nous dire mise en scène), il ne manquait plus que les visiteurs. Ceux-ci entraient par le côté est du Palais de Beaulieu (actuellement l'avenue de Jomini). Après avoir passé l'entrée principale<sup>6</sup> – celle-ci coûtait 1,50 francs suisses<sup>7</sup> ou 1 CHF pour les soldats en uniforme et les enfants – ils avaient en face d'eux les jardins du Palais de Beaulieu; sur leur gauche la halle sud qui abritait divers produits comme du fromage, des engrais chimiques, du bois de chauffage, etc. ; sur leur droite la halle nord qui abritait le restaurant, le cinématographe de 450 places, et, exceptionnellement cette année-là, le pavillon des différentes nations invitées<sup>8</sup> et un « souk tunisien »<sup>9</sup>. Il fallait ensuite longer cette halle en sens inverse sur quelques mètres pour arriver enfin à l'entrée du « village africain ».

---

<sup>1</sup> Archive de la ville de Lausanne (AVL), *Feuille d'avis de Lausanne*, 29 juin 1925, p.10.

<sup>2</sup> Le village a ouvert ses portes le même jour que le Comptoir suisse puis est demeuré ouvert quatre jours de plus que ce dernier, c'est-à-dire jusqu'au 30 juillet 1925.

<sup>3</sup> La description de son déroulement découle de nos recherches aux Archives de la ville de Lausanne, du canton de Vaud et de Beaulieu S.A. Pour la plupart, les informations sont issues de la presse ainsi que des rapports internes de l'organisation du Comptoir suisse de 1925. Nous tenons à remercier le personnel des archives et M. Chapuis pour nous avoir permis l'accès à des sources précieuses.

<sup>4</sup> Entre 65 et 70 selon les organisateurs et entre 80 et plus de 100 personnes selon diverses coupures de presses.

<sup>5</sup> AVL, *La Tribune de Lausanne*, 26 juin 1925, p.2.

<sup>6</sup> Voir la photo du plan en annexe.

<sup>7</sup> Seulement à partir du 13 juillet. Avant cette date, le prix de base était de deux francs. Ce choix provient du fait que jusqu'au 12 juillet les CFF (Chemins de fers fédéraux) s'étaient engagés à payer le billet de retour pour toute personne qui allait à Lausanne pour visiter le Comptoir. Cette baisse de prix d'entrée permet de rester attractif autant pour les Lausannois que pour les autres visiteurs potentiels. Pour comparaison le prix de *La Tribune de Lausanne*, par exemple, était, en 1925, de dix centimes. L'entrée était donc passablement chère.

<sup>8</sup> Colombie, Grèce, Italie, Égypte, Costa Rica, Turquie. Ainsi que la Belgique, la France, la Hollande et leurs colonies respectives.

<sup>9</sup> A part le fait que nous savons qu'il était composé de « 12 personnes en costumes, hommes et femmes » (Archives internes non-classées de Beaulieu S.A, « Sixième Comptoir suisse, 1925. Rapport de la direction », in : *Comptoir suisse (1916-1930). Rapports divers*, p. 32) nous n'avons presque aucune information sur lui. C'est

L'unique ressource documentaire que nous avons à disposition pour décrire le décor du village qui s'étendait sur 1500 m<sup>2</sup>, c'est la presse :

« Je me suis cru soudain en Afrique. Non pas dans une Afrique de contrefaçon, mais bien dans le pays que nous décrivent les Livingstone, Stanley et les Schweinfurth. Des plantes équatoriales ne se dressent-elles pas, pour confirmer l'impression? Et, à part l'agent de police et quelques ouvriers au teint rose ou mat, tout, ici, est noir. »<sup>10</sup>

Ou encore :

« [...] Tout autour de l'enclos<sup>11</sup>, contre la palissade, s'élèvent les huttes, petits abris croisés. Au milieu, quelques ca[s]bas plus élégantes, avec des toits coniques, qui font penser à des capuchons de lampe. Puis, un bassin allongé, vide encore, dans lequel s'ébattront certainement demain les petits négrillons. Tout près, un pavillon dans le genre de nos kiosques à musique : la ville de danses où les artistes du village, viendront souligner les pas des Guinéens, des Soudanais et de Sénégalais.<sup>12</sup>

Mais comment les habitants du village sont-ils arrivés à Lausanne ? Leurs agents, M. Fleury-Tournier, domicilié à Neuilly-sur-Seine, en France, en collaboration avec M. Bouvier, ont loué la troupe au comité d'organisation du Comptoir pour une période de trois mois. En ce qui concerne le « souk tunisien » la transaction a été faite avec un dénommé Boccara de Lyon.<sup>13</sup>

La troupe était composée de femmes, d'hommes et d'enfants. Une description physique précise que :

« La peau des Foulas n'est pas complètement noire, mais plutôt cuivrée ou café au lait. Leurs cheveux ne sont pas crépus comme ceux des autres noirs mais légèrement laineux, et coupés ras ou tressés sur les tempes en une coiffure qui ne manque pas d'originalité. »<sup>14</sup>

Ils étaient accompagnés par deux figures centrales, le chef du village et le marabout.

« La personnalité la plus marquante du village indigène, est le chef de la tribu, notable du village, sans lequel aucune tribu noire ne consentirait à se déplacer.

Le chef jouit d'une autorité incontestée et pas un de ses sujets ne songerait à discuter ses conseils ou ses avis. Le chef des Foulas de Beaulieu est Mamadou Diallo. Il parle très correctement, encore que lentement, la langue française. »<sup>15</sup>

---

pourquoi nous avons décidé, mise à part quelques exceptions, de centrer toute notre attention sur le « village africain ».

<sup>10</sup> AVL, H. Chappaz, *Feuille d'Avis*, 27 juin 1925, p.17.

<sup>11</sup> Un flou règne encore quant à savoir si au sein de l'enclos une barrière séparait le public et les habitants du « village africain ». Même si nous n'en avons pas la certitude, les photos mises en annexes nous invitent à penser que l'infrastructure pouvait être identique à celle de l'*Exposition coloniale de Strasbourg* de 1924 (dont nous parlerons plus loin). Dans cette dernière le contact était direct.

<sup>12</sup> *Idem*. Dans son ouvrage *Le théâtre des colonies* Sylviane Leprun fait mention d'un document qui élargit encore plus l'origine des membres du village. Il s'agirait d'individus, de religion musulmane, venant de Gorée, de Haute-Volta, du Soudan, du Sénégal, et de Mauritanie (p.196). La réalité est bien plus complexe que la soi-disant « unité raciale » mentionnée par un journaliste qui les présente comme des nègres Foulas de Nouvelle-Guinée française (Nubi-berbère pour être plus précis, une lignée descendant des fellahs égyptiens) (AVL, *La Tribune de Lausanne*, 29 juin 1925, p.4).

<sup>13</sup> Il est utile de mentionner que le « village africain » et le « souk tunisien » étaient tous deux présents à l'*Exposition coloniale de Strasbourg* de 1924. Il est donc probable, même si nous n'en n'avons pas la preuve écrite, que le comité d'organisation soit entré en contact avec les responsables de cette manifestation pour louer les deux troupes en même temps.

<sup>14</sup> AVL, *La Tribune de Lausanne*, 29 juin 1925, p.4

<sup>15</sup> *Idem*.

« Il y a le marabout qui est aussi un homme d'un certain âge. On est marabout quand on sait lire couramment le Coran. C'est le maître d'école, l'avocat de la tribu et il détient en quelque sorte le monopole de la vente des amulettes. »<sup>16</sup>

Les autres membres du village ont droit, quant à eux, à moins d'attention de la part des journalistes. Ce qui les caractérise avant tout ce sont le physique sculptural et le tempérament supposément jaloux des hommes<sup>17</sup>, l'apprêt sophistiqué des femmes<sup>18</sup> et la joliesse attendrissante des jeunes enfants<sup>19</sup>.

Plusieurs événements particuliers, dont la naissance annoncée d'un bambin<sup>20</sup>, ont marqué ce mois de représentation. Pour ce qui est des activités plus courantes, les hommes travaillaient à construire divers objets :

« Le Foula est travailleur. Il préfère, entre autres professions, celles de bijoutier, de tisserand, de tailleur et de cordonnier<sup>21</sup>.

Je les ai vus qui préparaient leurs ateliers. C'est une façon de parler, car ils travaillaient en plein air, sous un toit retenu par des perches. »<sup>22</sup>

Les femmes, quand elles n'arrangeaient pas leur coiffure, s'occupaient des enfants et préparaient les repas. Les enfants flânaient et passaient une grande partie de leur temps à plonger dans le bassin mis à leur disposition pour aller rechercher les pièces de monnaie lancées par les visiteurs. Les écrits d'un journaliste nous laissent penser que cette activité avait un certain succès :

« Ses recettes [du village africain] furent fructueuses, tant en finances d'entrées qu'en menue monnaie extirpée aux « Visages pâles », - lesquels, du reste, ne demandaient qu'à se laisser faire. On a écrit quelque part que, si les négrillons de Beaulieu ne savaient ni lire, ni écrire, ils savaient assurément compter. »<sup>23</sup>

## Les « zoos humains » comme objet d'étude

Les spectacles mettant en scène comme une fin en soi l'altérité de certains individus s'étendent sur une longue période et prennent diverses formes.<sup>24</sup> Notre objet d'étude se situe dans un moment de cette histoire (1870-1930) qui peut être associé à la catégorie analytique de « zoo humains »<sup>25</sup>. Pour mieux comprendre la particularité des manifestations qu'intègre

<sup>16</sup> AVL, H. Chappaz, *Feuille d'avis de Lausanne*, 27 juin 1925, p.17.

<sup>17</sup> AVL, H. L. (?), *La Tribune de Lausanne*, 20 juin 1925, p.3.

<sup>18</sup> « Vous vous plaignez, Madame, de devoir passer quelques quarts d'heure devant une glace ? Que diriez-vous si, comme votre compagne Foula, vous deviez passer plus d'une journée à une coiffure compliquée ? » AVL, H. Chappaz, *Feuille d'avis de Lausanne*, 27 juin 1925, p.17.

<sup>19</sup> Une rubrique intéressante, « Ouïs dire », de la *Tribune de Lausanne* consistait à rapporter des phrases entendues aux alentours du « village africain ». Dans le numéro 196 du 16 juillet 1925, à la page de garde, J. Y. (?) fait part de cette exclamation : « Une jeune mariée : *Ce sont des amours, ces bébés noirs.* ».

<sup>20</sup> AVL, H. L. (?), *Tribune de Lausanne*, 20 juin 1925, p.3.

<sup>21</sup> Au sujet de la cordonnerie (voir note 19) : « Un monsieur qui remet les choses au point : *Des cordonniers, laissez-moi rire ! Ils sont tous à pieds nus.* » (AVL, J. Y. (?), *Tribune de Lausanne*, 16 juillet 1925, p.1).

<sup>22</sup> AVL, H. Chappaz, *Feuille d'avis de Lausanne*, 27 juin 1925, p.17.

<sup>23</sup> AVL, H. L., *Tribune de Lausanne*, 31 juillet 1925, p.1.

<sup>24</sup> Un projet international de recherche a été mis sur pied au tournant du millénaire pour aborder cette thématique, et a abouti à une publication : Bancel, N., Blanchard, P., *et alii* (dir.), *Zoos humains*, Paris : La Découverte, 2002

<sup>25</sup> Cette catégorie renvoie à un phénomène qui prend sa source en France et qui s'est fortement développé dans ce pays. Il nous a paru utile de la mobiliser pour une raison évidente : la troupe qui nous intéresse provient de ce contexte. Il nous faut donc d'abord expliciter à quoi elle renvoie pour ensuite contextualiser de manière plus précise le « village africain » reçu à Lausanne.

cette dernière, il est utile de dire un mot sur le lieu précurseur de ce nouveau genre de spectacle.

C'est dans le Etats-Unis du début des années 1840 qu'apparaît le cirque de Phyneas Taylor Barnum, en plein cœur de Manhattan. « Ce [qu'il] invente alors, c'est la mise en scène de « monstres » dans un « centre de loisirs », en programmant simultanément des conférences « scientifiques », des tours de magie, de danse ou des reconstitutions théâtrales»<sup>26</sup>. Les fameux « freaks shows » ont connu un immense succès : femmes à barbes, homme-troncs, nains, etc., ont attisé et satisfait la curiosité du public tout en étant une source de profits importante pour leur « imprésario ».

La contingence particulière de la société française de la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle va amener une dimension nouvelle, inconnue jusqu'alors dans leur version américaine, à ce genre d'exhibitions. Si outre-atlantique les « bêtes de foires » provenaient le plus souvent de l'intérieur des frontières du pays, en France c'est hors du territoire national que l'on va chercher les individus à exposer. C'est donc moins l'attrait pour *l'anormalité corporelle* que pour une dimension *raciale* dont il sera question. Partons maintenant du fait-divers qui a ouvert la porte à ces spectacles sur le sol français pour ensuite présenter de manière plus précise quels sont les tenants et aboutissants de cette orientation particulière.

Lors de la Commune, en 1870, le patrimoine animalier du Jardin zoologique d'Acclimatation a été dévoré par des Parisiens affamés. La situation financière n'a pas permis de compenser cette perte et à long terme un réel problème d'argent a contraint le directeur à trouver une source nouvelle de revenu. Il décida donc d'essayer d'augmenter le nombre de visiteurs en faisant venir, en 1876, par l'intermédiaire de Karl Hagenbeck, des chameaux d'Égypte accompagnés de chameliers en costumes traditionnels. C'est en considérant que l'attention des spectateurs était beaucoup plus dirigée vers les Égyptiens que vers les animaux exotiques qu'il décida de réitérer l'expérience de manière plus ambitieuse. Ainsi, en 1877, une troupe de Somali<sup>27</sup> a été déplacée à Paris et a rencontré un vif succès.

Si ces exhibitions ont connu par la suite une récupération dans les expositions nationales et un succès de plus en plus croissant – de véritables spectacles de masse – c'est parce qu'elles ont permis la cristallisation de trois aspects fondamentaux d'une société en pleine expansion coloniale. Elles permettaient l'approfondissement *in situ* des théories raciales développées par l'anthropologie physique ; ces théories pouvaient par le même biais être transmises au plus grand nombre de personnes à travers un mode didactique ; et tout cela afin de légitimer l'entreprise coloniale et ses vertus civilisatrices pour des populations africaines jugées et définies scientifiquement comme étant inférieures.

Le fait que notre objet d'étude se situe chronologiquement près du déclin<sup>28</sup> de la période des « zoo humains » (1925) nous invite à exposer une considération supplémentaire. Nous

<sup>26</sup> Bancel, N., Blanchard, P., *et alii*, « Introduction. Zoos humains : entre mythe et réalité », in *Zoos humains*, Paris : La Découverte, 2002, p. 11.

<sup>27</sup> Il est aussi important d'ajouter que la plupart du temps, les membres de ces troupes recevaient un salaire, de la part de leur agent, pour leurs « prestations ». Nous n'avons aucune précision pour le cas lausannois. Georg a trouvé, quant à elle, « un projet de contrat entre Bouvier, Tournier et les indigènes du Sénégal pour l'exposition universelle de Liège de 1905 [qui] nous en donne cependant une idée : les Sénégalais sélectionnés en famille recevaient une solde, en partie en nature (tissus), et s'engageaient à consacrer tout leur temps aux tâches inhérentes à l'exposition. Diverses amendes étaient prévues en cas de vol, malpropreté, désobéissance et la solde supprimée en cas de maladie vénérienne. » Extrait de Georg, O., « Exotisme tricolore et imaginaire alsacien – L'Exposition Coloniale, Agricole et Industrielle, Strasbourg – 1924 », in : *Revue d'Alsace*, n°120, Strasbourg, 1994, p. 262

<sup>28</sup> Dès les années 1920 déjà, l'État français, pour des raisons d'économie et d'efficacité, va encourager le remplacement de ces spectacles par le cinématographe. Il est aussi utile de préciser que même si officiellement, dès les années 1930, une condamnation de ces exhibitions est proclamée, des entrepreneurs privés vont continuer à exploiter ce filon. En suisse c'est jusque dans les années 1960 que l'on pourra contempler des « tribus authentiques » sur les planches de cabarets de Zurich.

pouvons, en effet, remarquer qu'à cette époque l'entreprise coloniale était déjà bien avancée. Si dans un premier temps il était question, sous l'égide de l'État français, de présenter *des sauvages à humaniser* ; dès les années 1920 l'ordre du jour est de donner des preuves que l'œuvre coloniale va bon train. Autrement dit, c'est *l'indigène civilisé* qui est désormais mis en avant. Cette différence est aussi visible au niveau de la scénographie. La barrière de séparation entre les villageois et le public, héritière des zoos animaliers traditionnels, disparaît progressivement et favorise un contact plus direct entre les observateurs et les observés.<sup>29</sup>

Si l'on considère cette dimension *raciale*, qui plus est accompagné par un discours de *mission civilisatrice*, une question se pose à nous. Est-ce que la catégorie analytique « zoos humains » fait toujours sens pour l'étude d'un « village africain » accueilli en Suisse, pays sans colonie<sup>30</sup> ? Quelles sont les conséquences du passage de Strasbourg à Lausanne pour la troupe « sénégalaise » ? En changeant d'échelle, et en nous focalisant sur le Comptoir suisse de Lausanne, un tel passage ne se révèle étonnement pas si « dépaysant » pour les habitants du village. Suite à la consultation d'archives inédites<sup>31</sup>, nous avons en effet constaté que cette manifestation helvétique avait besoin, *elle aussi*, pour des raisons qui lui sont propres, de présenter *un indigène civilisé et travailleur*. De plus les spectateurs suisses ont posé sur eux un « regard exotisant » en grande partie similaire à ceux de leurs homologues français. Mais nous avons aussi découvert que si une troupe a été présentée à Lausanne, c'est un peu par hasard, et c'est de cela que nous allons traiter dans un premier temps.

### 1925 : une année difficile pour le Comptoir suisse de Lausanne

C'est aussi un problème financier, comme pour le cas parisien développé ci-dessus, qui a été le déclencheur de la mise sur pied d'une telle exhibition, et plus largement d'une *Foire internationale de produits coloniaux et exotiques*<sup>32</sup>. Le Comptoir suisse de Lausanne a commencé son histoire très modestement et a souvent dû batailler pour assurer sa reconduction d'année en année. Avant même qu'il obtienne une dimension nationale en 1920, les instigateurs de cette manifestation ont dû tenir tête à la ville de Bâle pour préserver son « ancêtre ».

En 1916 déjà, Eugène Failletaz, membre de la chambre de commerce vaudoise et futur président du Comptoir suisse de Lausanne, s'inspirant de la foire de Lyon de la même année, met sur pied aux galeries marchandes de Lausanne le premier *Comptoir vaudois d'échantillons*. Les deux années suivantes c'est au Casino de Montbenon que sera organisée la manifestation. Ces deux premiers Comptoirs ont une dimension modeste et strictement cantonale. De son côté, Bâle organise en 1917 une *Foire suisse d'échantillons*, chapeauté elle par la Confédération, et annonce qu'elle compte réitérer cette expérience l'année suivante. Le comité d'organisation du *Comptoir vaudois d'échantillons* désire lui aussi une reconnaissance et une ampleur nationale et propose dès lors un principe d'alternance, même

<sup>29</sup> Bancel, N., Blanchard, P., *et alii*, « Introduction. Zoos humains : entre mythe et réalité », in *Zoos humains*, Paris : La Découverte, 2002, pp. 5-18.

<sup>30</sup> Ce qui n'exclut pas des rapports informels avec le colonialisme (voir David, T. et Etemad, B., « Un impérialisme suisse ? Introduction », in : *Traverse*, 1998/2, pp. 7-15).

<sup>31</sup> Archives internes du Comptoir suisse de Lausanne.

<sup>32</sup> Cette appellation mérite quelques précisions. Le sens de « produits coloniaux » semble assez évident ; c'est le terme « exotique » qu'il faut expliciter. Pour les organisateurs cela renvoie à toutes denrées produites hors du territoire suisse. Ils insistent aussi sur le fait que ces produits auront leur place au Comptoir uniquement si la Suisse n'en produit pas, ou alors en quantité insuffisante. Cette précision permet de comprendre pourquoi des pays indépendants comme la Grèce ou la Colombie ont aussi été invités à cette manifestation (Archives internes non-classées de Beaulieu S.A., « Sixième Comptoir suisse, 1925. Rapport de la direction », in : *Comptoir suisse (1916-1930). Rapports divers*, p. 33).

inégal<sup>33</sup>, avec la cité rhénane. Leurs homologues bâlois refusent ce principe en exigeant le droit de tenir leur foire chaque année. Face à cette décision, Henri Muret, futur directeur du Comptoir suisse, annonce qu'il compte lui aussi organiser une *Foire suisse* à Lausanne dès 1919. Une longue querelle épistolaire s'engage alors. Les arguments des deux camps sont les suivants : les organisateurs lausannois insistent sur le fait qu'ils ont été les premiers à avoir organisé une telle manifestation et que, de plus, par souci de représentation, la Suisse romande a le droit d'organiser une telle manifestation ; le comité bâlois, quant à lui, insiste sur la puissance industrielle de sa région et sur le fait qu'il a accueilli dans ses murs la première foire d'envergure nationale officiellement reconnue par la Confédération. C'est le conseiller fédéral de l'économie publique Edmond Schultess qui tranche en imposant l'idée qu'une *Foire suisse* peut très bien se tenir chaque année, dans chaque ville. Les deux comités trouvent un accord le 18 juin 1919. Les conditions particulières sont les suivantes : Lausanne organisera son Comptoir en automne, se contentera uniquement des branches de l'alimentation et de la petite industrie d'agriculture, et devra trouver un nouveau nom ; Bâle, au printemps, aura l'exclusivité du reste de l'industrie. Lausanne abandonne donc son projet de *Foire Suisse* de 1919 pour concentrer toute son attention sur sa première année d'existence en tant que *Comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles*, l'année suivante.

Pour sa première année de fonctionnement en 1920, en plus d'un subside pour cinq ans de 250'000 francs suisses provenant de l'État de Vaud et de la ville de Lausanne, l'organisation de cette manifestation en reçoit 15'000 de la Confédération. Le premier budget s'annonce très serré, en raison notamment de la nécessité de construire des infrastructures coûteuses pour accueillir la manifestation qui se tiendra désormais Beaulieu. Le bilan financier se conclut néanmoins avec un résultat positif. Si l'année qui nous intéresse (1925) est la seule à se conclure par un léger déficit, la cause en est indépendante du comité d'organisation.

En effet, durant le courant de l'année 1924, celui-ci apprend que l'*Exposition nationale d'agriculture* est prévue à Berne au mois de septembre de l'année suivante. Selon l'accord trouvé avec Bâle, c'est pendant cette période que devrait normalement se tenir le Comptoir suisse. La question des inconvénients de l'organisation simultanée de deux foires nationales présentant en grandes parties les mêmes produits se pose d'emblée. Une négociation – à laquelle se mêle la Confédération – s'instaure entre Berne et Lausanne. La pression des exposants et le besoin de rentabiliser l'agrandissement récent des halles du Palais de Beaulieu empêchent le comité lausannois d'annuler la manifestation. La décision finale sera d'organiser exceptionnellement le Comptoir pendant l'été 1925. La conséquence principale de ce déplacement est d'ordre financier. Il entraîne de lourds frais de publicité destinés à annoncer ce changement, puis l'année suivante, à informer le public d'un retour au calendrier habituel. Un autre problème auquel est confronté le comité d'organisation est celui de la fréquentation du Comptoir. Son public principal est en effet composé jusqu'alors d'agriculteurs et d'éleveurs. En été, avec la récolte des foins, une grande partie de ce public n'aura pas l'occasion de se déplacer à Lausanne. Cette circonstance explique en plus l'annulation, cette année-là, des marchés-concours d'animaux. À ce manque à gagner important sur la recette des entrées s'ajoute une convention stipulant que Berne possèdera l'exclusivité de tout ce qui touche à l'industrie agricole (tracteurs, etc.). Au final ce que Lausanne a le droit d'exposer remplirait théoriquement la moitié des halles. La crainte d'un lourd déficit est finalement exacerbée par le fait que la Confédération et le canton de Vaud ne

---

<sup>33</sup> Deux années à Bâle pour une année à Lausanne.

donne qu'une promesse d'aide<sup>34</sup> en cas de bilan final difficile et non une subside direct. Face à tous ces éléments, il a donc fallu que le comité d'organisation se montre inventif.<sup>35</sup>

### **Le choix logique d'une foire coloniale, et de quelques attractions**

C'est ainsi que l'idée d'organiser *exceptionnellement*<sup>36</sup> une foire coloniale au côté du Comptoir habituel a vu le jour. Une telle foire permet de remplir les halles vides de Beaulieu de produits d'alimentation, parfois exotiques et fascinants, qui attireront un nouveau public ; elle est aussi compatible avec les trois grands buts que se donne le Comptoir suisse de Lausanne dans son bulletin de présentation<sup>37</sup> : connecter l'offre et la demande et favoriser la communication entre les producteurs (agriculteurs et industriels) et les consommateurs suisses ; encourager une économie authentiquement suisse ; et pour finir, celui qui sera la plus important à cet égard, favoriser l'expansion économique suisse.

Une petite précision sur le contexte historique s'impose pour comprendre ce qui sous-tend ces objectifs et permettra, par la suite, une meilleure compréhension de l'idéologie qui entoure le Comptoir suisse de Lausanne. Hans-Ulrich Jost nous apprend que :

« L'interpénétration de l'économie suisse et de l'économie mondiale a toujours été importante ; elle atteignit cependant, à la veille même de la Première guerre mondiale, un degré inégalé, sauf en 1887. Les importations s'élevèrent alors (1913) à 1.92 milliard de francs ou 47.1% du revenu national, les exportations à 1.38 milliard, ou 33% »<sup>38</sup>.

Une fois la guerre déclenchée, il paraît assez évident que le flux des échanges économiques internationaux s'est trouvé paralysé et a mis l'économie suisse en difficulté. L'initiative privée du *Comptoir vaudois d'échantillon* a alors tenté de palier à la difficulté d'importer en mettant sur pied une structure qui faciliterait au maximum l'autosubsistance économique de la Suisse. La guerre arrivant à sa fin, son rôle était aussi de favoriser la production suisse face aux « produits étrangers bon marché »<sup>39</sup> qui inondaient alors le marché intérieur ; et de permettre à la Suisse de retrouver une place de choix dans l'économie mondiale. Différentes organisations, en lien direct avec le Comptoir, sont créées à cette période en vue de préserver une Suisse économiquement forte. Nous pouvons citer l'association *Semaine suisse*, créée en 1917, qui se donne pour objectif de « faire mieux connaître et apprécier le travail suisse, intellectuel et manuel, et de favoriser l'écoulement de ses produits sur le marché indigène »<sup>40</sup> ; ou encore, datant de 1919 et plus orienté vers l'exportation, le *Bureau industriel suisse* qui se définit comme un « office de renseignement, de documentation et de propagande pour l'industrie suisse »<sup>41</sup>. Dans le droit fil de ce mouvement, le projet d'une foire coloniale remplit donc un but similaire : aider à réinsérer la

<sup>34</sup> A hauteur de 50'000.- chacun (Archives internes non-classées de Beaulieu S.A, « rapport de l'assemblée générale des porteurs de parts du Comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles du 13.3.1926 », in : *Comptoir suisse (1916-1930). Rapports divers*).

<sup>35</sup> Archives internes non-classées de Beaulieu S.A, « Sixième Comptoir suisse, 1925. Rapport de la direction », in : *Comptoir suisse (1916-1930). Rapports divers*.

<sup>36</sup> Cette manifestation ne sera pas renouvelée « pour diverses raisons, d'ordre financier, économique et national » (Archives internes non-classées de Beaulieu S.A, « Sixième Comptoir suisse, 1925. Rapport de la direction », in : *Comptoir suisse (1916-1930). Rapports divers*, p.7).

<sup>37</sup> AVL, *Catalogue du Comptoir Suisse de Lausanne*, 1920

<sup>38</sup> Jost, H.-U., « Menace et repliement », in : *Nouvelle histoire de la Suisse et des suisses*, Lausanne : Payot, 2004 [1982-1983], pp. 684.

<sup>39</sup> *Idem*, p. 724.

<sup>40</sup> AVL, *Catalogue du Comptoir Suisse de Lausanne*, 1932

<sup>41</sup> Archives internes non-classées de Beaulieu S.A., *Bulletin mensuel du Comptoir suisse de Beaulieu*, n° 43, juin 1925.

Suisse dans des échanges économiques internationaux avec entre autres les métropoles et leurs colonies.

Pour faire face de manière plus efficace à l'éventuel déficit budgétaire abordé ci-dessus, le comité d'organisation a aussi décidé « [qu'] il fallait trouver des attractions pour atténuer le déficit »<sup>42</sup>. C'est ainsi que l'on fera appel à un « village africain » et à un « souk tunisien ». Aux yeux des organisateurs, dans l'agencement d'ensemble de la manifestation où la dimension économique prime, ces « attractions » sont perçues comme secondaires et n'ont pas de lien direct avec le Comptoir et la foire coloniale. On constate par exemple que, dans un courrier envoyé au département de l'instruction vaudoise pour encourager les classes du canton à se déplacer au Comptoir, il n'y a aucune mention ni des « Sénégalais » ni des Tunisiens. Il y est par contre question des « pavillons des 9 gouvernements étrangers qui occupent cette Halle coloniale », lesquels devraient permettre aux élèves d'avoir « [...] sous les yeux, et chez nous, un tableau aussi complet de la production coloniale »<sup>43</sup>. Dans le même sens, un article de presse mentionne que le comité d'organisation a décidé de retirer tous les objets ethnographiques du pavillon hollandais, pour laisser le plus de place à des éléments ayant une véritable importance et un intérêt certain d'un point de vue économique : des cartes géographiques, des statistiques, des photos, etc.<sup>44</sup> Les films présentés au cinématographe sont eux-aussi majoritairement axés sur ce thème. Sur dix-huit films présentés il y a huit qui touche à la production et seulement trois sur la vie des « indigènes » (pour le reste il s'agit de film géographique et historique).<sup>45</sup>

### Mise en scène officielle

Malgré ce statut de simple attraction, le « village africain » et le « souk tunisien » n'échappent toutefois pas au contenu idéologique du Comptoir suisse de Lausanne. Le projet de bâtir une Suisse forte passe, comme nous l'avons vu ci-dessus, par une meilleure communication interne de l'économie et de son expansion vers l'extérieur, *mais aussi*, comme nous le verrons dans ce point, par une réforme des institutions et des comportements, dont le labour sera la valeur cardinale. Eugène Faillettaz au cours du discours d'inauguration du Comptoir de 1924, ne décrit-il pas le Comptoir suisse comme « la synthèse de tous les éléments d'un harmonieux ensemble mettant en vedette le génie créateur d'un peuple essentiellement laborieux » ? Pour que la Suisse puisse subsister, il faut, selon lui, que ses citoyens puissent « faire sans crainte et sans défaillance le don total [d'eux]-même[s] »<sup>46</sup>. Les « hôtes exotiques » du Comptoir seront donc mis à profit pour servir ce projet. Le président du Comptoir, lors de l'inauguration de 1925, va les présenter en ces termes :

« [...] dans le voisinage immédiat, les souks tunisiens<sup>47</sup> et le village africain ajoutent une note curieuse qui donne, en miniature, une vision de ce vaste continent africain où l'homme de couleur montre que, lui aussi, sait travailler. »<sup>48</sup>

<sup>42</sup> Archives internes non-classées de Beaulieu S.A., « Sixième Comptoir suisse, 1925. Rapport de la direction », in : *Comptoir suisse (1916-1930). Rapports divers*, p.30.

<sup>43</sup> Archive cantonale vaudoise (ACV), KXIII L7 143 1925.

<sup>44</sup> AVL, Feuille d'Avis de Lausanne, 9 juillet 1925, p.5.

<sup>45</sup> Informations tirées épisodiquement dans *La feuille d'Avis* tout au long du Comptoir de 1925.

<sup>46</sup> Archives internes non-classées de Beaulieu S.A., *Bulletin mensuel du Comptoir suisse de Lausanne*, n° 42, décembre 1924.

<sup>47</sup> On sait qu'il était composé de différents points de vente comprenant : « tapis, café maure, tisserand, cisellerie, orfèvre, confiserie, parfumerie, poterie » (Archives internes non-classées de Beaulieu S.A., « Sixième Comptoir suisse, 1925. Rapport de la direction », in : *Comptoir suisse (1916-1930). Rapports divers*, p.32). C'est sans dire que le choix d'un « souk tunisien » est, en tant que tel, aussi révélateur de cette tendance.

<sup>48</sup> AVL, *Feuille d'Avis de Lausanne*, 29 juin 1925, p.4.



Ce spectacle édifiant centré sur le travail est à mettre en perspective avec un projet particulier qui émerge durant l'entre-deux-guerres dans les milieux de la droite romande. Il s'agit d'une réforme corporatiste censée toucher l'État, l'économie, et la société. L'idée est de mettre en place de nouvelles formes de discipline et de production plus rationnelles, tout en remplaçant le paternalisme autoritaire traditionnel des patrons par l'«intégration» de l'ouvrier dans la « communauté » d'entreprise ou de métier. A partir de là, ces corporations devraient être représentées au parlement et le monde politique soumis aux exigences de l'économie. Autrement dit, le travail devrait devenir l'épicentre de la vie de la société, et l'inclination complète envers lui permettrait la préservation de l'unité nationale et l'obtention d'une place de choix pour la Suisse dans le concert des nations.<sup>49</sup> Voici un extrait du discours d'inauguration du premier Comptoir suisse de Lausanne qui fait échos aux éléments que nous venons de mentionner :

« [A]lors que nos exportations sont paralysées par la baisse des changes étrangers et par les barrières douanières, alors que notre production est entravée par une bureaucratie tracassière et inintelligente, par une législation sociale partielle et ruineuse, il importe que les producteurs et les industriels se groupent pour la défense de leurs intérêts communs : c'est dans les périodes de crise surtout que l'union fait la force. »<sup>50</sup>

Le cas de la *Foire coloniale de Strasbourg* de 1924 permet de mettre en relief cette particularité « laborieuse » du Comptoir suisse. Car même si ces manifestations rassemblaient sur les deux sites les mêmes « Sénégalais » faisant plus ou moins les mêmes activités, les discours portés sur eux ont largement différés. À Strasbourg, pour les organisateurs, c'est une « civilisation » *plus générale* des mœurs de vie qui est présentée. En montrant comment « l'Africain » a été « sauvé » de sa sauvagerie primitive par l'entreprise de la colonisation, les organisateurs espéraient susciter chez les Alsaciens<sup>51</sup> un sentiment d'appartenance à la « Grande France ». <sup>52</sup> Dans la presse, il est certes fait mention de l'artisanat que certains d'entre eux pratiquent, mais aucune attention *particulière* n'est donnée à cette dimension là de leur activité. Georg nous apprend que « divers commentateurs soulignèrent le rythme nonchalant de la journée, l'atmosphère bon enfant, les rires... »<sup>53</sup>. Cela contraste avec le commentaire d'un journaliste lausannois qui est allé se balader dans le village le jour précédant l'ouverture du Comptoir, et qui mentionne que les habitants du village « flânent, mais aujourd'hui seulement, car les abris pour travailler ne sont pas terminés »<sup>54</sup>.

### Regards officiels

Éloignons-nous, désormais, de ces discours afin d'aborder d'autres résultats découlant de l'étude du « village africain » de Beaulieu. Tout d'abord nous pouvons sans trop de crainte avancer que pour le comité lui-même le village et le souk n'ont pas été choisi *uniquement* comme support idéologique. Aucun des organisateurs du Comptoir n'était dupe, surtout si on se rappelle de leur situation financière, ils s'attendaient sans aucun doute à ce que le caractère exotique de cette troupe attire énormément de monde. Et ils ne se trompèrent pas. Le rapport de direction de l'année 1925 mentionne que « l'affluence du public a nettement montré que

<sup>49</sup> Maspoli, P., *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, Université de Lausanne, 1993

<sup>50</sup> AVL, *Gazette de Lausanne*, 2 juillet 1920, p. ?

<sup>51</sup> Rappelons que l'Alsace-Lorraine venait d'être réintégrée à la France après avoir fait partie de l'Allemagne depuis la Guerre franco-allemande de 1870.

<sup>52</sup> Amougou, E., *La construction de l'inconscient colonial en Alsace. Un village nègre sous le froid*, Paris : L'Harmattan, 2002, pp. 97-132.

<sup>53</sup> Georg, O., *op. cit.*, p.260.

<sup>54</sup> AVL, *Feuille d'Avis de Lausanne*, 27 juin 1925, p.17.

l'idée de cette attraction était intéressante »<sup>55</sup>. Le succès fut tel que certains exposants ce sont plaint, dans un questionnaire distribué par les organisateurs, de ce que « la foire coloniale, ainsi que le village africain en annexe du Comptoir créent une concurrence »<sup>56</sup>.

Pourtant ce n'est pas l'idée d'une expérience radicalement nouvelle qui a attiré tant de monde au Comptoir. L'imaginaire de la population lausannoise – et suisse plus largement – était déjà familière avec les populations africaines. Il s'agissait plutôt de les voir enfin en chair et en os. Minder décrit très bien comment même dans un Etat-nation qui n'a pas eu de colonies et qui n'a pas produit une *idéologie* coloniale, une *mentalité* coloniale peut néanmoins voir le jour à travers des supports aussi divers que la publicité, les romans, ou les histoires drôles<sup>57</sup>. Harris montre quant à lui, avec le cas de l'Ecole du Dimanche en Suisse romande<sup>58</sup>, le poids qu'a joué le continent africain, par un jeu de miroir, sur l'éducation morale des petits helvètes et de leurs parents<sup>59</sup>. Les stéréotypes d'infantilité, de virilité sauvage, d'une tradition sans âge, etc., sont donc tout autant présents chez les spectateurs suisses que chez les spectateurs des pays coloniaux voisins. On peut trouver trace des conséquences de ce « prisme exotisant » dans certains faits mentionnés dans les archives. Un rapport de police fait allusion au comportement de certains observateurs, ou plutôt de certaines observatrices. Les forces de l'ordre s'y indignent ainsi de l'attitude de plusieurs dames :

« [La présence de ces indigènes a] attiré certains éléments féminins pour lesquels les peaux cuivrées de nos hôtes de Beaulieu constituaient un attrait tout particulier. Et les manifestations insolites et désordonnées que cet attrait provoquait, nous a mis dans l'obligation d'intervenir à plusieurs reprises pour empêcher le dévergondage de fleurir en un lieu fréquenté chaque jour par des foules de visiteurs dans lesquels les enfants étaient fortement représentés. »<sup>60</sup>

Nous n'avons hélas aucun détail plus précis sur ces « manifestations insolites ». Les recherches récentes sur le rapport observateur-observé au sein de ce genre de manifestation peuvent néanmoins nous apporter quelques éclairages supplémentaires. C'est en prenant comme axe d'analyse central *le corps* qu'il est possible de mieux comprendre les raisons du succès qu'ont connu ces exhibitions. En effet, dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le modèle bourgeois de discipline corporelle s'impose peu à peu aux classes populaires. Ces « corps libres » présentés au public lausannois ont pu susciter une réaction ambiguë emmêlant attraction, nostalgie et jalousie, de la part des spectateurs<sup>61</sup>.

L'étude de cas du Comptoir suisse de Lausanne a porté notre attention sur le fait que ce mécanisme ne s'applique pas uniquement entre Lausannois et habitants du « village africain » ; il s'applique aussi entre les visiteurs du Comptoir eux-mêmes. L'anecdote suivante nous invite à réfléchir dans ce sens et à ne pas donner une importance exclusive aux

<sup>55</sup> Archives internes non-classées de Beaulieu S.A, « Sixième Comptoir suisse, 1925. Rapport de la direction », in : *Comptoir suisse (1916-1930). Rapports divers*, p.31.

<sup>56</sup> Archives internes non-classées de Beaulieu S.A, « Sixième Comptoir suisse, 1925. Rapport de la direction », in : *Comptoir suisse (1916-1930). Rapports divers*, p.19.

<sup>57</sup> Minder, P., « Regards suisses sur l'Afrique et les Africains au temps des colonies et des «zoos humains» », in : *Le Cartable de Clio*, n°3, revue romande et tessinoise sur les didactiques de l'histoire, GDH, Lausanne : Loisirs et pédagogie, 2003, pp. 75-88.

<sup>58</sup> Cette institution s'inscrit dans le renouveau chrétien du début du 19<sup>ème</sup> siècle. Elle connut un large succès dès 1840 car elle a permis de combler le vide de socialisation et d'éducation assumé traditionnellement par la sphère familiale. Cette dernière étant mise à mal par le mouvement d'industrialisation grandissant à cette époque.

<sup>59</sup> Harris, P., « Dompter les sauvages domestiques : le rôle de l'Afrique dans les Écoles du dimanche en Suisse romande, 1860-1920 », in : *Suisse - Afrique (18e-20e siècles) : de la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster : LIT, 2005, pp. 227-246.

<sup>60</sup> Archives internes non-classées de Beaulieu S.A., « foire coloniale de 1925 », in *Éléments historiques divers*.

<sup>61</sup> Bancel, N., Blanchard, P., *et alii*, « Introduction. Zoos humains : entre mythe et réalité », in *Zoos humains*, Paris : La Découverte, 2002, pp. 5-18.

monstrations de l'altérité *institutionnalisées* (comme celles que regroupe, par exemple, la catégorie analytique « zoos humains »), mais à faire aussi attention à des relations beaucoup plus *informelles*. Un journaliste qui a visité la manifestation en 1925 remarqua un paysan appenzellois qui lui semblait un peu perdu et mal à l'aise dans le brouhaha de la foule compacte de la foire. Il conclut cette histoire par un conseil qu'il aurait voulu lui donner : « [...] l'ami suisse, retourne dans tes montagnes, tout cela n'est pas pour toi »<sup>62</sup>.

## Conclusion

L'enjeu de cet article était avant tout de dépasser la réaction d'étonnement ou de condamnation immédiate que ce « village africain » pourrait susciter aujourd'hui. Il apparaît nécessaire de mélanger différentes échelles d'analyse pour aborder ce genre d'objet. En deçà du phénomène historique *global* des « zoos humains », il y a des lieux qui ont leurs logiques et des spectateurs qui ont leurs cultures propres ; c'est-à-dire leurs attentes, leurs préjugés, leurs désirs collectifs. On peut regretter que les informations les plus rares concernent les « indigènes » exposés. Les « Sénégalais » qui sont passés par Lausanne ont en effet, aussi, des attentes, des motivations, des jugements de valeur, qu'il serait précieux de connaître. Il faut donc se réjouir de ce que certaines recherches comme celle de Rea Brändle essaient de retracer l'itinéraire sur le long terme d'Africains qui ont ainsi parcouru l'Europe<sup>63</sup>.

De plus, il est évident que cette analyse poussée de chaque cas particulier ne permettra que mieux de comparer les différentes situations *locales* où ont pris place ce genre de village et ainsi d'atteindre, en retour, à une description plus précise des tendances générales – et de leurs entrecroisements – du phénomène. À ce titre, la suite du « voyage » de cette troupe est instructive. Le Comptoir suisse s'est terminé avant la fin du contrat d'exploitation de la troupe. Son comité a alors décidé de rentabiliser au maximum sa location en la produisant dans un autre lieu. Après maintes recherches infructueuses, c'est la ville d'Altstätten, dans la périphérie de Zurich, qui sera choisie. C'est à cet endroit que se produisaient habituellement les cirques et leurs animaux sauvages. Dans un tel lieu, et loin de tout discours cadre sur l'interprétation à donner à cette mise en scène, le sort des « Sénégalais » ne pouvait que s'aggraver. En effet, ce ne sont plus des *nègres civilisés* par la « Grande France » que l'on montre ; ni de *fiers travailleurs* censés donner l'exemple à un peuple suisse en danger ; mais de simples *bêtes de foires*, au propre comme au figuré<sup>64</sup>, appelées à rapporter le plus d'argent possible. On sait hélas que deux d'entre eux sont morts de malnutrition et que leurs funérailles, orchestrées selon un rite musulman, a été pour eux l'occasion d'une ultime représentation sous le regard de badauds.<sup>65</sup>

Face au manque d'information sur le vécu de ces Africains nous pouvons tout de même avancer une considération sur leur expérience en Europe. Cette dernière n'est en tout cas pas définissable *une fois pour toute*. Il est nécessaire de prendre en compte la complexité de chaque cas dans son ensemble avant d'essayer de comprendre à quoi pouvait ressembler le quotidien de ces acteurs censés jouer « leur propre rôle ».<sup>66</sup>

## Bibliographie

<sup>62</sup> AVL, *Feuille d'Avis de Lausanne*, 18 juillet 1925, p.4.

<sup>63</sup> Brändle R., *Nayo Bruce. Geschichte einer Afrikanischen Familie in Europa*, Chronos : Zurich, 2007.

<sup>64</sup> À Zurich il est certain qu'une barrière, comme cela était courant à la fin du 19<sup>ème</sup> et au début du 20<sup>ème</sup> siècle, séparait les « indigènes » d'un immense public. Brändle mentionne que certains spectateurs ont demandé à être remboursé car, à cause d'une foule trop dense, ils n'ont même pas pu voir « le spectacle ».

<sup>65</sup> Brändle, R., *Wildfremd, Hautnah, Völkerschauen and Schauplätze, Zürich 1880-1960, Bilder und Geschichten*, Zürich : Rotpunktverlog, 1995, pp. 111-122

<sup>66</sup> Nous tenons à remercier Thomas et Jérôme David, Nicolas Bancel, Patrick Minder et Jenny Leuba pour leur aide.

- Amougou, E., *La construction de l'inconscient colonial en Alsace. Un village nègre sous le froid*, Paris : L'Harmattan, 2002.
- Bancel, N., Blanchard, P., *et alii* (dir.), *Zoos humains*, Paris : La Découverte, 2002.
- Bott, S., David, T., *et alii* (dir.), *Suisse - Afrique (18e-20e siècles) : de la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster : LIT, 2005.
- Brändle, R., *Wildfremd, Hautnah, Völkerschauen and Schauplätze, Zürich 1880-1960, Bilder und Geschichten*, Zürich : Rotpunktverlag, 1995.
- David, T. et Etemad, B., « Un impérialisme suisse ? Introduction », in : *Traverse*, 1998/2, pp. 7-15.
- Georg, O., « Exotisme tricolore et imaginaire alsacien – L'Exposition Coloniale, Agricole et Industrielle, Strasbourg – 1924 », in : *Revue d'Alsace*, n°120, Strasbourg, 1994, pp. 239-268.
- Jost, H.-U., « Menace et repliement », in : *Nouvelle histoire de la Suisse et des suisses*, Lausanne : Payot, 2004 [1982-1983], pp. 683-739.
- Leprun S., *Le théâtre des colonies*, Paris : L'Harmattan, 1986.
- Maspoli, P., *Le corporatisme et la droite en Suisse romande*, Université de Lausanne, 1993.
- Minder, P., « Regards suisses sur l'Afrique et les Africains au temps des colonies et des «zoos humains» », in : *Le Cartable de Clio*, n°3, Revue romande et tessinoise sur les didactiques de l'histoire, GDH, Lausanne : Loisirs et pédagogie, 2003, pp. 75-88.